

EDMONTON

PETITE ENFANCE

INSTITUT GUY LACOMBE DE LA FAMILLE : UNE FAMILLE BRISÉE

L'annonce de la coupe du financement du gouvernement provincial de 380 000 \$ de l'Institut Guy Lacombe de la Famille (IGLF) a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans la communauté. Une nouvelle qui ne vient pas aider l'organisme à la suite du mouvement de contestations des parents lors de la récente AGA. Les questions concernant la disparition intégrale des employés de l'organisme début juin demeurent toujours sans réponse. Que s'est-il vraiment passé au sein de l'IGLF ?

En janvier dernier l'Institut Guy Lacombe de la Famille avait encore des airs de famille, avec la visite de Danyèle Lacombe, fille de Mr Lacombe pour célébrer le lancement de son fonds de dotation, dans le cadre des 20 ans de l'organisme. En l'espace de trois mois, la situation s'est inexplicablement dégradée. Au point qu'à compter du mois de mai, toute l'équipe en place était alors partie, confie un ancien membre de l'équipe souhaitant rester anonyme.

Arsène Muamba agent communautaire demeure toujours en congé maladie depuis le 11 avril, date de son départ. L'ancienne directrice générale Cynthia Ivoula, ne travaille plus officiellement depuis peu pour l'IGLF, mais a quitté les locaux de l'organisme le 2 avril. Marie-Claire Laroche, ancienne agente de communication emboîtera le pas en démissionnant le jour-même. À cette vague de départs s'y ajoute le départ de Carline Cegnou Foppa, Marie-Hélène Patry, toutes deux agentes communautaires, et Nabiha Abass commis à la réception.

« Ce n'était pas un choix, j'ai été poussée à partir. L'environnement de travail est devenu tellement

toxique que ça commençait à affecter ma santé. Et ça, c'était vraiment à cause de la façon dont le CA a choisi de gérer la situation », explique Marie-Claire Laroche.

Comment expliquer un tel revirement de situation et de quelle situation parle-t-on ?

LA PLAINTÉ

Marie-Claire Laroche s'en explique, « une plainte disait qu'il y avait du harcèlement et de l'intimidation au sein de l'équipe, moi je n'étais pas accusée ». Le conseil d'administration décide de former un comité pour gérer ce conflit, où des employés en accusaient d'autres.

Ce sous-comité était de composer de Cynthia Huard la présidente de l'époque, Fatima-Ezzahra Zaid trésorière, Carolyn Elias et Delphin Miezian conseillères.

La façon de procéder n'a pas mis à l'aise Marie-Claire Laroche, l'ancienne chargée des communications. « Dans ce comité là, il y avait déjà un conflit d'intérêts et je ne me sentais pas en sécurité », témoigne-t-elle. Aux dires de Mlle Laroche, la plaignante entretenait des relations proches



L'ancienne équipe de l'IGLF en janvier 2019 avec Danyèle Lacombe au lancement du fonds de dotation de l'organisme

avec certains membres du CA et ces points ont été soulevés lors de l'enquête par d'autres membres de l'équipe.

L'avocat de l'IGLF leur avait dit qu'il n'y avait pas de conflits d'intérêts. Cette situation aura eu pour effet le départ des employés ressentant un contexte biaisé, faute de considération pour leurs inquiétudes. Un effet boule de neige qui touchera négativement le fonctionnement même du Centre.

L'IMPACT SUR LES EMPLOYÉS ET SUR L'IGLF

Mariama Gueye, mère de trois enfants était parent du service après école, de janvier à juin 2019. Elle décide de ne pas réinscrire ses enfants à la rentrée. La raison : « ils se plaignaient du départ des anciens employés, Arsène, Marie-Claire, Cynthia avec qui ils avaient créé du lien ». C'est d'abord par l'entremise de ses enfants que Mariama apprend la nouvelle. Elle décide de ne pas reconduire l'expérience en ne confiant plus ses enfants à l'organisme. « Je n'ai pas senti une bonne prise en charge de mes enfants par le nouveau personnel », explique-t-elle. Elle recevra un courriel comme d'autres parents, peu avant l'été, confirmant le départ des anciens employés.

À l'IGLF, la transition d'équipe indique des chiffres différents dans le rapport annuel 2018-2019. La participation aux ateliers d'activités a baissé de 400 participants

en un an : 2877 en 2018, contre 2485 en 2019. Ce qui représente une baisse de 14%. Lors de l'AGA, la présidente Carolyn Elias a minimisé les chiffres en parlant d'une « petite baisse ».

UN SENTIMENT D'INJUSTICE

Lors de l'AGA, certains parents étaient venus pour d'autres raisons : avoir des éclaircissements sur les circonstances du départ soudain de tous les anciens employés. Giwadys Jusselme, mère de trois enfants, déplore le manque de transparence de cette situation.

« Je voulais savoir si c'était des erreurs professionnelles ou si c'était des attaques personnelles ? Comme moi, je les ai vu travailler ces personnes-là. Je doute que ce soit une faute professionnelle qui ait conduit à leur licenciement ou démission. Je pense que c'est plutôt une attaque personnelle, et d'un point de vue humain c'est ça qui me dérange. Ce sont des choses qui doivent être dénoncées et qu'il faut protéger en tant que membre de la communauté pour que ça ne se répète pas », martèle-t-elle.

Marie-Claire Laroche rejoint ce point, « je suis venue à l'AGA pour soutenir mes deux collègues qui vivent une injustice incroyable ». Lors de l'assemblée, la présidente Carolyn Elias a expliqué qu'elle ne pouvait pas donner d'informations sur les anciens employés pour

des raisons d'atteintes à la vie privée. Lors de l'AGA, le président d'assemblée a évoqué un droit de réserve pour des questions juridiques, car certains dossiers demeurent en cours.

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS, LE FLÉAU DE LA GOUVERNANCE ?

« Non seulement je n'ai pas eu la réponse, car je n'ai pas pu poser la question sur les conflits d'intérêts qu'il y avait avec la gouvernance. Mais en plus, on a demandé aux membres, dont je ne faisais pas partie, de réélire un nouveau conseil d'administration où sont réélues, les mêmes personnes qui ont posé ces mêmes conflits d'intérêts », s'insurge Anthony Bertrand, ancien membre de l'IGLF.

Anthony Bertrand, tient à suivre de près l'évolution du dossier de cet organisme où ses enfants ont passé beaucoup de temps, voire des années. « Avant de les recommander, je veux m'assurer que cet organisme tient la route », conclut-il.

De son côté, la présidente en place a annoncé que l'actuel CA était à pied d'oeuvre pour établir une stratégie, afin de pallier à la coupe budgétaire de 380 000\$, qui prendra effet le 31 mars prochain.

PAR HÉLÈNE LEQUITTE

UNE GESTION DIFFICILE ?

Dans cette vague de changements il est à noter le cumul de mandats de Mireille Péloquin actuelle directrice générale de la FPFA, également coordinatrice du Réseau francophone des centres d'appui parental. Elle a assumé également le poste de directrice générale par intérim de l'IGLF d'avril à août 2019. Elle vient récemment d'être nommée début septembre, directrice contractuelle des Ressources humaines de l'IGLF.